

# Compte-rendu du Conseil d'école jeudi 20 octobre 2022

École élémentaire Édouard HERRIOT - Villeurbanne

Secrétaire de séance : Isabelle MARTIN, avec l'appui d'Étienne RAJON

## Participants :

<b>Équipe enseignante :</b> Lucie DEMANGE, Lauriane VIGNE, Léa PHILYS, Véronique LAFONT, Jocelyne BETRANCOURT, Cécile NORMAND-VALMONT, Anne-Sophie ALEX, Capucine MASSOT-PELLET, Nellie LERCH, Catherine FAVRO, Sarah LEDUC, Adèle SAUGER, Laurence DEPRUGNEY, Natacha GAS, Thierry JACQUET, Urial LANGLOIS, Julie BERNARD, Hugo MOTTIN, Pauline FLAUDER, Marie DEPARIS, Léa VAN RUYMBEKE, professeur.e.s des écoles ; Jacques PERRENOT, directeur <b>Excusées :</b> Éloïse KRUG, Léa LORCY, Mylène BOUCHARD (en congé), Laura LAROCHE, Clémence GODEFROY (à temps partiel)	<b>Représentants des parents :</b> Marie-Christine MABBOUX, Isabelle MARTIN, Naïma MELLAL GASMI, Marion OUTTERS, Lucie GÂCON, Rémi BULLION, Stéphanie HOUIX, Laetitia NOZIÈRE, Séverine SALET, Anaïs ABELLANEDA, Christian TOURVIEILLE, Etienne RAJON, Franck POULARD <b>Excusé.e.s :</b> Lauryle GUEKAM, Aude LE BOURHIS, Aïda DJEMAÏ, Céline GALANDIE, Rachid AL OWAIRDI, Marie PIÉGAY, Cédric ROULET, Cédric ROULET, Sylvère ANGOT, parents d'élèves titulaires
<b>Mairie :</b> Carole OULGOUGE, coordinatrice activités périsco. Nicolas DAIRON, responsable éducatif de proximité <b>Excusé :</b> Gaétan CONSTANT, conseiller municipal	<b>Excusé :</b> Jean-Paul REGNAULT, D.D.E.N.

**Point hors ordre du jour :** Présentation de Saousan Dekkiche, infirmière scolaire, qui dépend du service médical scolaire de la ville. Elle est en charge de l'accompagnement des enfants de la P.S. au C.M.2.

Il est possible de lui téléphoner les jeudis et vendredis, le contact par mail s'effectuant à : [saousan.dekkiche@mairie-villeurbanne.fr](mailto:saousan.dekkiche@mairie-villeurbanne.fr)

Ses missions principales consistent à...

- promouvoir la santé à travers différentes actions
- établir un diagnostic médical en CE2 : dépistage sensoriel et biométrique. Le carnet de santé n'est pas requis le jour de la visite.
- participer aux dispositifs concernant l'inclusion scolaire (P.A.I., situations de handicap)

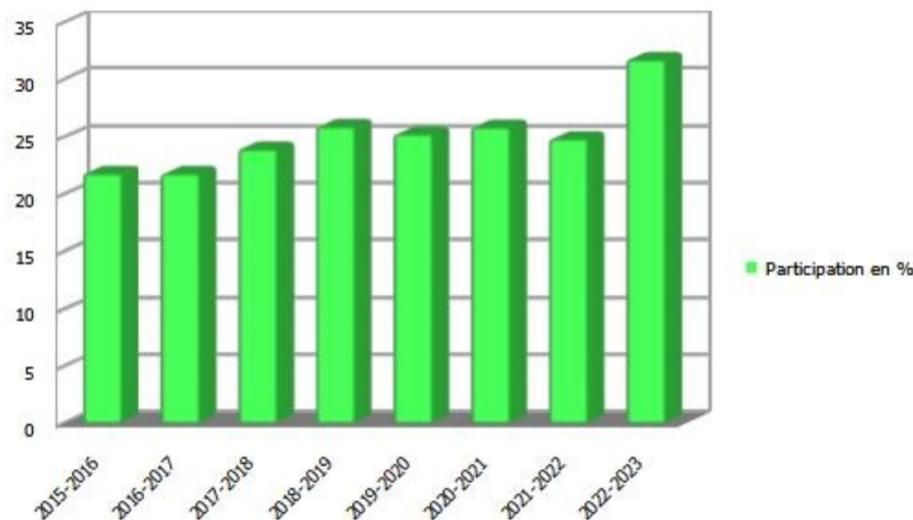
Un seul médecin scolaire est présent sur la ville, l'école faisant partie des groupes scolaires dont elle a la charge.

## 1 - Résultat des élections

Cette année encore, le vote a été exclusivement organisé par correspondance. On note une hausse du nombre de candidats : 21 titulaires + 7 suppléants

La participation est également en hausse :

Figure 1 Evolution de la participation au vote sur 8 ans



Les parents projettent de réaliser une vidéo explicative du vote par correspondance pour l'année prochaine.

<b>Participation</b>	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	778
Nombre de votants	247
Nombre de bulletins blancs ou nuls	8
Nombre de suffrages exprimés (S)	239
Taux de participation	31.75%

<b>Résultats</b>	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	21
Quotient (S/N)	11.38

### Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.	21	239	21		21	21
P.E.E.P.						
U.N.A.A.P.E.						
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES						
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC						
LISTES D'UNION						
<b>TOTAL TOUTES LISTES</b>	<b>21</b>	<b>239</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>21</b>

Nombre de sièges pourvus	21
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

Une réflexion pourra être menée sur la mise en place du vote électronique, si cela est possible (à rappeler au 3<sup>ème</sup> conseil d'école).

## 2 – Répartition pédagogique des élèves et perspectives

4 radiations sont prévues d'ici la fin de l'année. Pour le moment, les effectifs de classe sont assez bas, sauf en C.E.2 et C.M.2.

Enseignant.e.(s)	Léa PHILYS	Lucie DEMANGE	Lauriane VIGNE	Myène BOUCHARD	Véronique LAFONT	Cécile NORMAND-VALMONT	Jocelyne BETRANCOURT	Nellie LERCH	Anne-Sophie ALEX / Capucine MASSOT-PELLET	Eloïse KRUG	Sarah LEDUC / Laura LAROCHE	Catherine FAVRO	Laurence DEPRUGNEY	Urial LANGLOIS	Thierry JACQUET	Natacha GAS	Julie BERNARD	Pauline FLAUDER / Clémence GODEFROY	Hugo MOTTIN	Total		
Classe	C.P. 207	C.P. 106	C.P. 114	C.P. 115	C.P./C.E.1 105	C.E.1 112	C.E.1 113	C.E.1 205	C.E.1 213	C.E.2 304	C.E.2 212	C.E.2 211	C.E.2/C.M.2	C.M.1 206	C.M.1 302	C.M.1 303	C.M.2 305	C.M.2 306	C.M.2 307			
CP	21	22	22	22	11																98	
CE1					8	24	25	23	22													102
CE2										26	27	27	10									90
CM1														25	25	26						76
CM2													13				27	26	27			93
<b>Total hors U.L.I.S.</b>																				<b>459</b>		
U.L.I.S.						1	1		1	2	2	2	2	1	1		1	1	1			16
<b>Total général</b>																				<b>475</b>		

Figure 2  
Répartition pédagogique des élèves en septembre 2022

Les C.M.1 (nés très majoritairement en 2013) représentent une « classe creuse », ce qui peut laisser craindre une augmentation des effectifs en 2024-2025. La pyramide des âges s'élargit vers le bas. On note également une surreprésentation des garçons dans l'effectif.

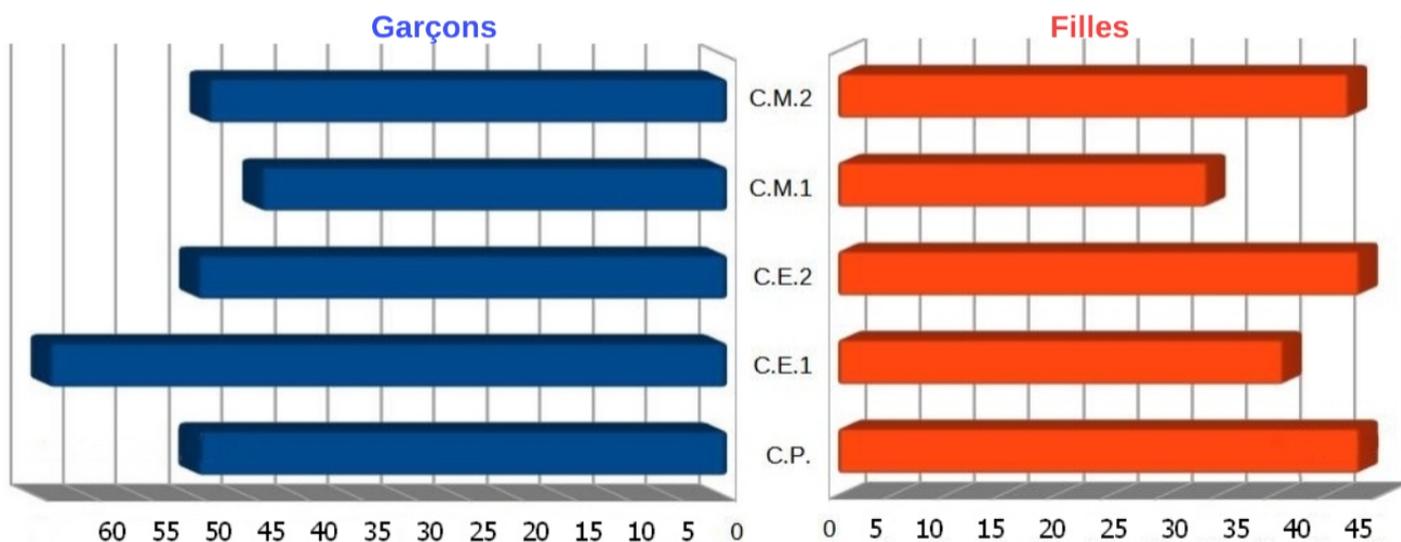


Figure 3 Répartition des élèves par niveau et par sexe

### 3 – Evolution de l'équipe pédagogique :

## Enseignant.e.s

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Julie BERNARD (C.M.2)</li> <li>• Nellie LERCH (C.E.1)</li> <li>• Hugo MOTTIN (C.M.2)</li> </ul>	<p>... remplacent numériquement...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sandrine RICHARD (C.E.2)</li> <li>• Louisa MASSONNEAU (C.M.2)</li> <li>• Nicolas LEROY (C.E.2)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marie DEPARIS (U.L.I.S.)</li> </ul>	<p>remplace poste pour poste</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Claire LUIS-MOREIRA</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capucine MASSOT-PELLET</li> <li>• Laura LAROCHE</li> <li>• Clémence GODEFROY</li> </ul>	<p>... complètent respectivement...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anne-Sophie ALEX (C.E.1), à 75 %</li> <li>• Sarah LEDUC (C.E.2), à 80 %</li> <li>• Pauline FLAUDER (C.M.2), à 75 %</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adèle SAUGER</li> <li>• Léa VAN RUYMBEKE</li> </ul>	<p>...assurent les suppléances sur les congés longs de...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eloïse KRUG (C.E.2)</li> <li>• Léa LORCY (U.L.I.S.)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lauriane VIGNE</li> </ul>	<p>... remplacent à compter du 07/11/2022...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dominique DELATTRE (R.A.S.E.D., poste "E")</li> <li>• Lauriane VIGNE (C.P.)</li> </ul>

## A.E.S.H.

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Kheloudja MESSAOUDENE</li> <li>• Emma ETHEVE</li> <li>• Laurie MUSOLINO</li> <li>• Sarah JEBARI</li> <li>• Valérie GALEHDARIZADEH et provisoirement</li> <li>• Chantal CROS</li> <li>• Stéphanie MENAGER</li> </ul>	<p>... remplacent...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sarah BENSENOUSSI</li> <li>• Manon ZIGNIN</li> <li>• Amandine FORNEROD-COLON</li> <li>• Laure POUILLAIN</li> </ul>
<p>... et complètent l'équipe pour faire face aux nouveaux besoins.</p>		

M<sup>me</sup> Vigne (C.P.) change de poste et intègre le R.A.S.E.D. au poste « E ». Elle sera remplacée dès la rentrée des vacances d'automne. Le nom de la remplaçante a été connu le lendemain du conseil d'école : il s'agit de Mme HOARAU, qui a déjà effectué plusieurs suppléances dans l'école, dont celle de M<sup>me</sup> LAFONT en ce début d'année.

Il n'y a plus de titulaire sur le poste « G » depuis un an, M<sup>me</sup> THOMAS étant en congé long non remplacé.

L'équipe des A.E.S.H. a connu un important renouvellement (5 postes pour 4 l'année dernière). Un renfort de 2 personnes affectées à temps partiel est provisoire. Les besoins de l'école ne sont pas complètement couverts, notamment concernant les renforts d'A.E.S.H.co sur les dispositifs U.L.I.S..

## 4 – Accueil des élèves en situation de handicap

L'école compte 33 élèves en situation de handicap reconnu, soit 7%. D'autres élèves n'ont pas cette reconnaissance et ne bénéficient donc pas d'aide humaine.

2 élèves sont notifiés ULIS mais sont en classe ordinaire. De fait, ils ne peuvent pas être scolarisés à temps plein. Ils ne viennent à l'école que quelques heures par semaine.

16 élèves sont inscrits dans les deux dispositifs U.L.I.S. dont 7 devraient officiellement être en I.M.E. (Institut Médico-Educatif).

6 dossiers ne sont pas déposés par les familles : on déplore la difficulté d'être mis en lien avec des assistantes sociales.

La gestion des A.E.S.H. (16 à ce jour) nécessite la mise en place d'une organisation complexe notamment pour les emplois du temps.

Par ULIS TSA, il devrait y avoir 20h en plus par dispositif d'accompagnement par un adulte dédié. Il manque donc des heures d'accompagnement collectif.

L'école accueille également un élève allophone avec un handicap lourd reconnu dans son pays mais pas encore en France.

## 5 – Périscolaire, aide aux leçons

Un problème de recrutement au niveau municipal est pointé pour pour les animateurs. C'est pourquoi il n'y a pas de planning d'activités jusqu'ici, cette année.

Sur les temps du soir, il s'agit de récréation animée, le taux d'encadrement étant d'un animateur pour 25-30 enfants.

De nouveaux animateurs arrivent après les vacances d'automne.

L'école est pilote pour **l'aide aux leçons** avec normalement, 1 adulte pour 12 enfants. Les enfants seront inscrits par les parents et ce ne sera pas au choix de l'enfant. Si les enfants sont en aide aux leçons, ils ne peuvent pas rejoindre les autres activités en cours de T1. Il y aura des jeux éducatifs à disposition dans la classe. Il s'agit d'une expérimentation.

Dans l'école il n'y a pas d'enseignant volontaire, le quota sera donc de 1 adulte pour 18. L'adulte est là pour encadrer un temps de leçon.

Lundi – vendredi : CP – CM2

Mardi – jeudi : les autres niveaux

Intervenants extérieurs depuis le 26/09 :

Lundi : tennis de table, Chant avec l'E.N.M.

Mardi : Devenir citoyen

Jeudi : Cirque

Vendredi : Capoeira

Le dispositif de médiation par les pairs vient d'être relancé.

Réunion parents / périsco : date à fixer un mercredi matin au retour des vacances d'automne. M. Perrenot envoie un mail aux parents élus.

## 6 – Programme pHARe

Il s'agit d'un programme national de lutte contre le harcèlement. L'école est peu touchée par ces phénomènes. Les problèmes débordent souvent du cadre strict de l'école, notamment sur les temps de trajet et à travers les réseaux sociaux. Ces actions sont à lier avec celle sur les écrans portée par l'école.

Pistes pour l'école :

- A faire vivre en parallèle de l'action "Médiation par les pairs" initiée sur les temps périscolaires et en voie d'extension sur le temps scolaire.
- A mettre en cohérence avec l'action "Une semaine pour apprivoiser les écrans", le harcèlement via les réseaux étant de plus en plus prégnant, et touchant des élèves de plus en plus jeunes.
- A développer en y intégrant la "Démarche de préoccupation partagée" pour laquelle le directeur

**pHARe** Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

### MON ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

**QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PHARE ?**

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des établissements fondé autour de 8 piliers :

1. **Mesurer** le climat scolaire.
2. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
5. **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. **Suivre l'impact** de ces actions.
8. **Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources.

Dès septembre 2021  
pHARe généralisé à tout le territoire

**10**  
élèves-ambassadeurs par établissement

a reçu une information (cf. travaux de Jean-Pierre BELLON). Celle-ci est basée sur la construction d'une « alliance » avec l' (les) intimidateur(s) supposé(s) et nécessite la constitution d'une équipe ressource qui devrait être formée pour mener par exemple des entretiens avec les élèves « cibles » et « intimidateurs ».

- A construire avec les parents, dans la mesure où le harcèlement n'est pas circonscrit à l'école.

## 7 – 30 minutes d'activité physique quotidienne

Dispositif en place depuis l'année dernière sur certains établissements « pilotes », il ne se confond pas strictement avec l'Éducation Physique et Sportive, mais peut également concerner le périscolaire, les temps hors classes, les temps extra-scolaires.

Eu égard à sa dimension sanitaire, il paraît pertinent de l'intégrer au volet santé du projet d'école. Enseignants et parents s'interrogent sur la mesure de la durée de l'activité physique.

Il est à noter que 14 classes sont inscrites à l'USEP, selon le choix de l'enseignant, ce qui ne signifie pas que les classes non-inscrites ne pratiquent pas l'E.P.S., discipline obligatoire dans les enseignements.

Il peut être intéressant de réfléchir à des actions du côté de l'association des parents (randonnées, etc.).

## 8 – Médiation dans les relations école / familles

Le besoin est ressenti de définir un cadre : ciblage des situations, objectif des entretiens, combien d'entretiens, quels acteurs, etc.

La mise en place d'un groupe de travail est décidée, en impliquant le périscolaire.

## 9 – Actions et projets pédagogiques

- Du jardin à l'assiette (4 CE1 + CP/CE1) : atelier avec une association autour du jardin, compostage, etc.
- Histoire de la photo (3 CE2 + CE2/CM2) : manipulation et fabrication d'un sténopé
- Lutherie sauvage (3 CM1) : avec des intervenants de l'E.N.M., fabrication d'instruments avec des objets de réemploi et montage d'un orchestre avec un compositeur.
- Intervenant de musique du C.F.M.I. (Centre de Formation des Musiciennes-Intervenants) : CP de Mme Demange
- SRT Faune et Flore (2 CM2)

4 classes découvertes : 2 CM1, 1 CE1 + 1 CP/CE1. C'est conforme aux demandes de l'école.

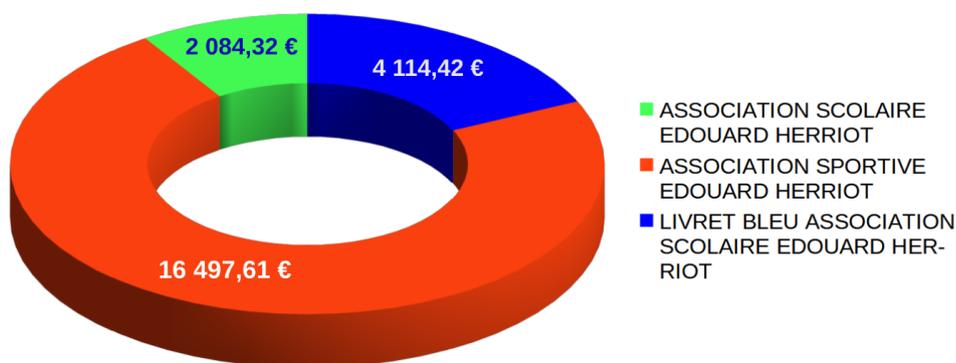
Il semble qu'il reste des créneaux disponibles. Les enseignant.e.s concerné.e.s sont interrogé.e.s sur les nouvelles conditions de déroulement des séjours, notamment sur le rôle du veilleur de nuit. Le risque d'une fatigue accrue est pointé, ainsi que la persistance d'une difficulté à trouver des accompagnateurs bénévoles sur toute la durée de la semaine.

## 10 – autres actions prévues

- Semaine pour apprivoiser les écrans : toute l'école – sondage du 13 au 17 mars, et semaine sans écran du 27 au 31
- La grande lessive : 14 classes
- Permis piéton : tous les CE2
- Prix des incorruptibles : 6 classes, achat d'un stock de livres qui sera ensuite versé à la B.C.D.
- Visio-communication en anglais : l'intervenant est désormais partagé entre plusieurs classes.
- Rencontres U.S.E.P. avec 14 classes inscrites
- Projet 0 déchets sur plusieurs années : jardin, compostage, tri

## 11 – Comptes et trésorerie

La participation au coût des licences U.S.E.P. sur temps scolaire n'a pas encore été demandée : 5,00 € seront demandés aux familles, l'école continuant à financer 2,00 € par élève.



Il est à noter, quant au poste « repro », que le prix de la ramette de papier a doublé.

Rubriques	Date	Intitulés	N° facture	Montants	Totaux
Recettes	13/07/22	Solde crédits libres années antérieures		2 037,28 €	2 037,28 €
		Dotation crédits libres 2022-23			
<b>Dépenses :</b>					
1. Assurances					0,00 €
2. Photocopieurs (hors papier)	26/07/2022	Conso copieur ES 3518A (forfait trimestre)	1	-114,55 €	-474,58 €
	30/08/2022	Conso copieur ES 4518A (forfait trimestre)	3	-122,74 €	
	10/10/2022	Conso copieur ES 4518A (forfait trimestre)	9	-122,74 €	
	11/10/2022	Conso copieur ES 3518A (forfait trimestre)	10	-114,55 €	
3. Matériel audiovisuel et num.	30/08/2022	Cartouches toner imprimante laser couleur salle des maîtres	2	-264,87 €	-264,87 €
4. B.C.D.					0,00 €
pédagogique et	26/09/2022	Extension abonnement LivrEval (pour une classe supplémentaire)	6	-7,20 €	-7,20 €
6. Compléments de fournitures (papier...)	05/09/2022	Pochettes plastification et papeterie direction	4	-106,79 €	-265,35 €
	28/09/2022	Papeterie élections parents, courrier et bureau direction	7	-84,59 €	
	03/10/2022	Pochettes plastification	8	-73,97 €	
(frais de poste, de tenue de compte)	12/09/2022	Aimants / salle des maîtres + glaçons réutilisables / soins élèves	5	-10,65 €	-44,24 €
	18/10/2022	Affranchissements	11	-33,59 €	
<b>Total dépenses</b>				<b>-1 056,24 €</b>	
<b>Solde annuel</b>				<b>-1 056,24 €</b>	
<b>Solde global</b>				<b>981,04 €</b>	

Figure 5 Répartition des dépenses des crédits libres

Date	Intitulé	Classe(s) concernée(s)	N° facture	Montants	
				Crédit	Débit
05/07/21	Solde 2020-2021	Toutes		1 119,26 €	
19/11/21	Collecte fonds / familles				
16/09/22	Concert O.N.L. du 07/10/2022	C.E.1 112	1		-144,00 €
28/09/22	Concerts O.N.L. du 25/11/2022	C.E.1 213	2		-138,00 €
		C.M.1 303			-150,00 €
18/10/22	Séance cinéma ZOLA	C.M.2 306	3		-67,50 €
<b>Totaux</b>				<b>1 119,26 €</b>	<b>-499,50 €</b>
<b>Solde total</b>				<b>619,76 €</b>	

Figure 6 Sorties et spectacles année 2022-2023

### Crédits adjudicataires :

L'école bénéficie de 12 872,40 € de crédits adjudicataires en tout, calculés ainsi :

- 26,14 x 460 = 12 024,40 € pour les élèves ordinaires (effectifs réels de septembre : 460)
- 53,00 x 16 = 848,00 € pour les élèves d'U.L.I.S. (effectifs réels de septembre : 16)

8 897,10 € avaient été dépensés en juin-juillet

Par ailleurs, les U.L.I.S. avaient bénéficié d'une avance puisque tous leurs crédits sont débloqués pour cette 2ème vague.

Il reste donc un montant de 4 359,62 € pour cette vague de commandes, qui se décompose en...

- 3 668,91 € pour les classes ordinaires
- 690,71 € pour les U.L.I.S. La clé de répartition est de 70 % (maximum) du budget chez Pichon et de 30 % chez Decitre, sachant qu'il est possible de dépenser davantage chez Decitre à condition de rester dans les limites du budget total alloué à la classe.

## 12 – Travaux et aménagements

### Réalisés cet été :

- Étanchéité toit / terrasse

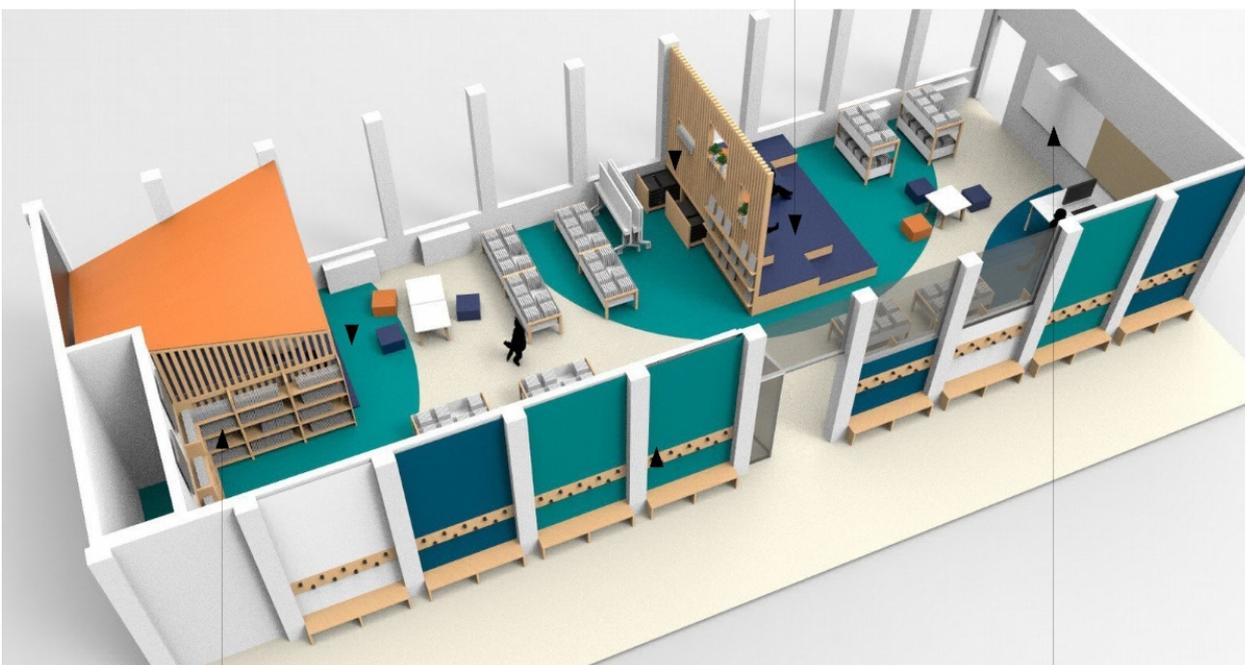
- Escalier extérieur ouest
- Peinture couloir
- Restaurant scolaire
- Pose d'un contacteur pour badge qui va remplacer le digicode

**Travaux prévus aux vacances d'automne :**

- Plantation de 2 arbres
- Peinture escalier intérieur ouest
- Ventouses et badge sur la porte de la chaufferie
- Sonneries (d'ici la fin de l'année civile)

**Travaux en attente :**

- Cour ouest
- Peinture de 6 classes du 1<sup>er</sup> étage + salle informatique transformée en salle de réunion et lieu de stockage
- Porte coupe-feu du 3<sup>ème</sup> étage
- B.C.D. : programmée pour l'été 2023 (cf. projections ci-dessous)



**13 – Sûreté, sécurité**

La création du nouvel escalier extérieur, qui entrera en fonction au retour des vacances d'automne, facilitera l'évacuation des salles situées à l'Ouest du bâtiment, ainsi que l'accès à la cour de récréation en

temps normal pour les classes concernées. Le nouveau P.P.M.S. l'a pris en compte, sans que d'autres changements n'interviennent

- L'exercice attentat - intrusion s'est bien déroulé, le mercredi 19/10/2022.
- Le renforcement de l'éclairage de l'allée Nord et de la cour de récréation a été mis au budget 2023.

#### **14 – Règlement intérieur**

Le règlement avait été envoyé en amont du conseil à tous les participants pour approbation et propositions de modifications éventuelles. Aucun changement n'ayant été proposé, il est reconduit avec un seul ajout, présenté et voté à l'unanimité lors de ce conseil, au chapitre « Usage des locaux, hygiène et sécurité », paragraphe « Accès aux locaux scolaires »:

*« L'allée Nord n'est pas considérée comme faisant partie intégrante de l'école, dans la mesure où elle est ouverte sans restriction durant toute la journée. Ni le directeur ni quelque autre membre de l'équipe enseignante que ce soit ne peut donc être tenu pour responsable d'un événement qui y surviendrait. La responsabilité des enseignants et du directeur vis-à-vis des élèves commence et prend fin dès lors que ceux-ci ont franchi l'accès au bâtiment (ou à la cour de récréation pour les élèves de C.P. et de C.E.1) ».*

Le conseil est clos à 20 : 15 et est prolongé par un apéritif.